

LES RESSOURCES YORBEAU INC.
(“Yorbeau” ou la “Société”)

Rapport de gestion
pour la période terminée le 31 mars 2018

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 11 mai 2018 et devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2018 de la Société et les notes y afférentes, ainsi qu’avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l’exercice clos le 31 décembre 2017 et le rapport de gestion annuel connexe. Les états financiers intermédiaires résumés non audités du premier trimestre de 2018 de la Société et les notes y afférentes ont été préparés selon les Normes internationales d’information financière (les « IFRS ») et la Norme comptable internationale 34, Information financière intermédiaire (l’« IAS 34 »), publiée par l’International Accounting Standards Board (l’« IASB ») et selon les méthodes comptables décrites ci-après.

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d’autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui avaient été envisagés dans les énoncés prospectifs. La Société est d’avis que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables mais rien ne garantit que ces prévisions s’avèreront exactes.

Général

Le 1^{er} janvier 2018, les sociétés sous contrôle commun Les Ressources Yorbeau Inc. et sa filiale Cancor Mines Inc. ont fusionné et adopté la dénomination sociale de Les Ressources Yorbeau Inc. Cette fusion a été comptabilisée selon la méthode de la continuité des intérêts communs. Conséquemment, les soldes fiscaux de Cancor ont été transférés dans l’entité issue de la fusion.

Durant le premier trimestre 2018, la Compagnie a complété des programmes de forage sur ses projets Rouyn et Caribou, ainsi qu’un levé géophysique aéroporté à son nouveau projet KB dans la région de Chibougamau. Un total de 4 295 mètres ont été forés par Yorbeau durant le trimestre.

Au projet Rouyn, un programme de forage comprenant 8 trous totalisant 2 744 mètres a été complété pour tester la structure “Wright-Rouyn” dans l’extension de la mine Stadacona ayant produit 467,000 onces d’or de 1936 à 1958. Le forage a confirmé que la structure aurifère se prolonge en effet dans la propriété de Yorbeau et la meilleure intersection minéralisée est montrée ci-dessous:

Sondage	de	à	longueur (m)	Au (g/t)	remarques
WR-18-37	364,1	366,4	2,3	7,4	Stadacona shear #1

Toutefois, les forages ont montré aussi que la structure semble se buter sur une faille dans son extension sud, ce qui en limite le potentiel. Suite à cette interprétation, la Compagnie a donc décidé de terminer le programme en cours et d’aller tester une anomalie géophysique située dans la partie centrale de la propriété. L’anomalie géophysique a été expliquée par une accumulation de sulfures disséminés avec des teneurs fortement anormales en or, titrant jusqu’à 1,1 g/t Au sur une longueur de 5,3 mètres (trou BO-18-680).

Au projet Caribou, un programme de forage comprenant un trou et totalisant 1 551 mètres a été complété pour tester l’extension de la zone de sulfures massifs Caribou en profondeur. Des zones étroites de sulfures en veinules ont été recoupées avec les résultats suivants:

Trou de forage CAR-36 (moyennes pondérées)

de (m)	à (m)	Longueur (m)	Cu %	Zn %	Au g/t	Ag g/t	Remarques
1243,8	1247,5	3,7	2,2	1,5	0,2	35,6	sulfures massifs et stringer
incluant							
1244,6	1245,9	1,3	6,1	1,7	0,5	94	stringer riche en cuivre
1335.0	1339.5	4.5	1.2	-	-	-	contact nord de la rhyolite

Ces résultats montrent que la zone minéralisée le long du contact sud de la rhyolite persiste en profondeur avec des teneurs élevées. Cependant, les forages n'ont pas encore recoupé de secteur avec des épaisseurs plus importantes. Une deuxième zone minéralisée a cependant été mise à jour le long du contact nord de la rhyolite, comme le montre une teneur de 1,2% de cuivre sur 4,5 mètres.

Des problèmes techniques ont forcé les opérateurs à poser un coin de déviation et donc effectuer un dédoublement du métrage foré pour une partie du trou. Ces problèmes ont causé une forte augmentation des coûts et le report d'un deuxième trou qui avait été planifié initialement.

À son projet KB, un levé géophysique aéroporté de type VTEM et magnétique a été complété pour un total de 211 kilomètres de levé. Plusieurs conducteurs ont été détectés mais le rapport final est toujours en attente.

Risques et incertitudes

L'exploration et la mise en valeur de gisements minéraux peuvent être affectées à différents degrés par plusieurs facteurs tels que les règlements du gouvernement, les risques environnementaux, l'utilisation des terres, la dépendance sur le personnel-clé et d'autres risques normalement encourus dans l'industrie minière. La Société a de nombreux concurrents disposant de ressources financières, techniques ou autres plus importantes que les siennes.

L'exploration, la mise en valeur et l'exploitation des propriétés de la Société peuvent exiger un financement supplémentaire considérable. Les sources de fonds futurs disponibles à la Société sont l'émission de capital-actions additionnel et le financement par entreprise de coparticipation et/ou par la vente de redevances. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production à l'une ou à l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans la propriété.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente de l'information financière trimestrielle choisie pour chacun des huit plus récents trimestres complétés :

<u>Trimestre terminé le</u>	<u>Revenus</u>	<u>Profit net (Perte nette)</u>	<u>Profit (perte) nette par action, de base et diluée</u>
31 mars 2018	217 745 \$	13 429 \$	(0,00) \$
31 décembre 2017	(30 760) \$	(541 136) \$	(0,01) \$
30 septembre 2017	238 306 \$	57 111 \$	0,00 \$
30 juin 2017	2 389 787 \$	2 111 881 \$	0,01 \$
31 mars 2017	303 376 \$	92 698 \$	(0,00) \$
31 décembre 2016	225 117 \$	(211 263) \$	(0,01) \$
30 septembre 2016	129 055 \$	(95 672) \$	(0,01) \$
30 juin 2016	159 611 \$	(199 502) \$	(0,01) \$

Liquidité

La Société finance ses activités principalement par la vente de ses actions. La Société considère également d'autres alternatives de financement, tel que du financement par entreprise en coparticipation et/ou par la vente de redevances.

Au 31 mars 2018, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société totalisaient 805 830 \$ comparativement à 1 902 850 \$ au 31 décembre 2017. Le fonds de roulement au 31 mars 2018 était de 835 269 \$ comparativement à 1 737 573 \$ au 31 décembre 2017.

La Société aura besoin de fonds additionnels pour financer ses dépenses corporatives de 2018 et pour financer ses dépenses d'exploration de 2018. Par conséquent, la direction poursuit activement la recherche de financement; soit par l'émission de nouvelles actions ou encore par l'obtention d'une marge de crédit provenant d'une institution financière et ce, au cours de second trimestre de 2018.

Ressources en capital

La Société s'est engagée à effectuer des travaux de prospection et d'exploration admissibles pour un montant de 1 500 000 \$ d'ici le 31 décembre 2018 en lien avec les financements accreditifs réalisés en 2017. Au 31 mars 2018, la Société avait engagé un montant de 1 472 415 \$ de dépenses admissibles.

Il n'y a pas de garantie que les fonds dépensés par la Société seront admissibles comme frais d'exploration canadiens même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet effet. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs. Dans un tel cas, la Société indemnisera chaque souscripteur d'actions accreditives pour les impôts supplémentaires à payer par le souscripteur à la suite de l'échec de la Société à renoncer aux dépenses admissibles comme convenu.

Estimations comptables critiques

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des hypothèses et des incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont constatées relativement à ce qui suit:

- Recouvrabilité des propriétés minières et des actifs de prospection et d'évaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt relatifs à des ressources et des crédits de droits miniers remboursables;
- Évaluation de la provision pour remise en état du site;
- Recouvrabilité des actifs d'impôt différé;
- Évaluation de la juste valeur du passif lié aux actions accréditives.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

Nouvelles normes comptables et interprétations non encore adoptées

Les nouvelles normes suivantes ont été publiées mais n'ont pas encore été appliquées par la Société:

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location, qui remplacera l'IAS 17, Contrats de location. Cette norme exigera que tous les contrats de location de plus de 12 mois soient présentés à titre d'actifs et de passifs à l'état de la situation financière d'une société. La nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise pour les sociétés qui appliquent également l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. La société s'attend à ce que ses contrats de location exploitation doivent être constatés dans son état consolidé de la situation financière lors de l'adoption initiale de l'IFRS 16.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Société à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2017. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ces contrôles et procédures de la communication de l'information ne sont pas efficaces car ils comportent une faiblesse importante, comme décrit plus en détail dans la section "Contrôle interne à l'égard de l'information financière". Ces faiblesses importantes pourrait donner lieu à des inexactitudes importantes dans les états financiers de la Société et est également considérée comme une faiblesse importante du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Société, de son stade de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Société n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger cette lacune.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances de la Société ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux IFRS. Ledit contrôle interne de l'information financière n'est pas efficace car il comporte les faiblesses importantes suivantes :

- il y a une séparation inadéquate des fonctions relatives, tel que mentionné à la rubrique « Contrôles et procédures de communication de l'information »;
- il n'y a pas de processus formel pour identifier une perte de valeur des actifs à long terme; et
- il n'y a pas de processus formel pour évaluer la provision pour la restauration de sites.

La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Société, de son stade de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Société n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger la lacune résultant de la séparation inadéquate des fonctions.

La direction a fréquemment des discussions avec des tierces parties concernant ses propriétés minières et quant à la possibilité de former des entreprises en coparticipation et de conclure d'autres transactions. Par conséquent, malgré l'absence d'un processus formel pour identifier une perte de valeur des actifs à long terme, la direction est d'avis qu'une inexactitude importante dans l'évaluation est peu probable en raison de l'information obtenue lors des discussions avec des partenaires potentiels de l'industrie.

Quant à l'absence d'un processus formel d'évaluation de la provision pour la restauration de sites, la direction est d'avis qu'une inexactitude importante est peu probable puisque seulement deux propriétés de la Société sont assujetties à des travaux de restauration et qu'une évaluation de la provision pour la restauration des sites de ces deux propriétés a été effectuée récemment.

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu pendant le trimestre terminé le 31 mars 2018 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qui aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Divulgence d'informations de nature technique et scientifique

La personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 qui révise et approuve l'information de nature technique et scientifique divulguée dans les communiqués de presse et les autres documents d'information continue de la Société est Gérald Riverin, Ph D., P. Géo.

Transactions avec des parties liées

En contrepartie partielle pour l'acquisition d'un bail minier et de 12 claims miniers qui font maintenant partie de la propriété Rouyn, la Société a consenti, aux termes d'une convention datée du 14 juillet 1997, à payer à Société Minière Alta Inc. (« Alta ») une redevance de 50 000 \$ par année. Les paiements sur la redevance sont imputés à l'état consolidé du résultat global car ces paiements ne seront jamais récupérés. G. Bodnar jr, un administrateur de la Société, est le seul actionnaire d'Alta.

Instruments financiers

Les instruments financiers utilisés par la Société consistent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, d'autres effets à recevoir, des dépôts en fidéicommiss et des fournisseurs et autres créditeurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont investis dans des investissements à court terme ayant des dates d'échéance de trois mois ou moins et sont utilisés pour le fonds de roulement et tout autre besoin corporatif.

Information sur les actions en cours

Le capital autorisé de la Société consiste d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A dont 307 539 013 étaient émises et en cours au 31 mars 2018. À cette date, la Société avait également des options en cours visant l'achat d'un total de 4 075 000 actions à des prix variant de 0,10 \$ à 0,25 \$ l'action et des bons de souscription visant l'achat d'un total de 11 626 982 actions à des prix variant de 0,10 \$ à 0,12 \$ l'action.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels à l'égard de la Société sont disponibles sur SEDAR au www.sedar.com.